

PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10 000 000 euros

Siège Social : « Tour Saint-Gobain »

12 place de l'Iris 92400 COURBEVOIE

R.C.S. Nanterre 729 800 706

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2024

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la ratification du mandat d'un administrateur.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Exposé sur la situation de la société

L'environnement conjoncturel difficile (baisse du neuf et de la rénovation) a de nouveau pesé sur l'activité de la Société. La baisse des volumes induite a toutefois pu être limitée grâce à la poursuite de la dynamique commerciale et les succès en termes de reconquête de parts de marché.

Dans ce contexte, Placoplatre a confirmé la restauration de ces marges, non seulement grâce à un étaiu prix-coûts favorable mais aussi grâce aux actions d'amélioration des performances industrielles. La discipline sur les coûts fixes a également contribué à la hausse du niveau de profitabilité.

Le résultat net social a ainsi progressé d'environ 12M€ par rapport à l'année 2023.

Pour 2024, le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées) est quasi stable à 2,60 contre 2,59 en 2023 avec un même nombre d'accidents.

Perspectives d'avenir

Pour l'année 2025, la société attend un environnement économique toujours en souffrance avec un marché de nouveau globalement en repli, en particulier au premier semestre. Dans ce contexte, elle a pour objectif de confirmer sa position sur le marché et saisir les opportunités de croissance tout en étant vigilante sur l'évolution des marges.

Les actions d'amélioration des performances industrielles, la réalisation des économies et plus généralement la discipline sur les coûts sont des enjeux majeurs pour atteindre les objectifs financiers visés alors que la société continuera ses actions autour de sa transformation environnementale.

Résultat

Le résultat d'exploitation s'établit à 51 607 808 € pour l'exercice 2024 contre 34 283 825 € en 2023.

Après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 36 010 505 €, contre 24 375k€ au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 224 320 € et les disponibilités à 298 930 €.

Recherche et Développement

Durant l'exercice 2024, la société a maintenu son important effort de Recherche et Développement 3 852 K€.

Prises de participations et de contrôle de la société

Les participations de PLACOPLATRE au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %

Activités des filiales par branche d'activité

Gypse de Maurienne, dont PLACOPLATRE détient 76,99% du capital : sa perte nette s'élève à 321 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 305 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2023.

CF Distribution dont PLACOPLATRE détient 100% du capital : sa perte nette s'élève à 287 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 1 677 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2023.

Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 143 384 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Événements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 36 010 504,95 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 82 587 532,74 euros, pour former un total distribuable de **118 598 037,69** euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit 500 000,00 euros

Au titre de complément de dividende pour le porter à 24,48 euros par action, soit 31 962 801,60 euros

Soit un dividende total de 32 462 801,40 euros

Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit 86 635 236,09 euros

Il sera mis en paiement à partir du 22 mai 2025 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L'Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividende total (€)
2021	1 305 670	21,95	28 659 456
2022	1 305 670	5,14	6 711 144
2023	1 305 670	14,00	18 279 380

3. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENT INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Article D. 441 1.- 1° : Factures reçues non réglées au 31/12/2024 dont le terme est échu						
	o jour	1 a 30 jours	31 a 60 jours	61 a 90 jours	Plus de 91 jours	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					528
Montant des factures concernées (en Euros)	—	3 026 620,28	217 750,34	85 667,15	457 120,77	3 787 158,54
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	— %	0,680 %	0,050 %	0,020 %	0,100 %	0,850 %
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
(BI Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues (en Euros)						
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal - article D.441-6 ou article L 441-10 du Code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux (préciser) : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois - Délais contractuels : (préciser) Sinon : délai contractuel					

Article D. 441 1.- 2° : Factures émises non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu						
	o jour	1 a 30 jours	31 a 60 jours	61 a 90 jours	Plus de 91 jours	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					13 641
Montant des factures concernées (en Euros)	—	3 986 365,82	530 592,51	236 728,44	1 963 361,74	6 717 048,51
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice		0,580 %	0,080 %	0,030 %	0,290 %	0,980 %
(BI Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues (en Euros)						
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal - article D.441-6 ou article L 441-10 du Code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux (préciser) : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois - Délais contractuels : (préciser) Sinon : délai contractuel					

Ces tableaux ne tiennent pas compte des avoirs, des autres mouvements débiteurs pour les dettes fournisseurs et des autres mouvements créditeurs pour les créances clients.

4. PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant

5. PRETS INTERENTREPRISES (ARTICLE L511-6 3BIS DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour **PLACOPLATRE** tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

6. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉC. 2024 (ARTICLES L. 233-13 ET L. 247-2 DU CODE DE COMMERCE)

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,80 % par la société Saint-Gobain Placo.

ACTIONNAIRES	DROIT DE VOTE (simple/double)	%
SAINT-GOBAIN PLACO	simple	99,796503 %
Actions non identifiés (HG)	simple	0,203420 %
Thierry FOURNIER	simple	0,000077 %
Total		100 %

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe Saint-Gobain, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

7. PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Néant

8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de PLACOPLATRE. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

PLACOPLATRE a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujourn, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

PLACOPLATRE a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujourn, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, PLACOPLATRE a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages (100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. PLACOPLATRE s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujourn, Chambéry, Cognac et Corneilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, PLACOPLATRE conserve sa place de « 1er Recycleur de France » avec 120 000 tonnes de plâtre recyclé en 2024.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES

9. (ORDONNANCE N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document Universel de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

10. DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE

Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

Plan de vigilance

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 11. (ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons qu'il conviendra de ratifier la décision du Conseil d'Administration du 23 octobre 2024 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Madame Bernadette CHARLEUX en remplacement de Madame VALJENTOVA, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant

NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Néant

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

12. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Courbevoie, le 27 mars 2025
Le conseil d'Administration

Annexes au rapport de gestion

I -TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

Date d'arrêté	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	568 686 785	595 523 992	559 961 038	547 904 142	460 310 690
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	72 052 724	60 204 130	33 877 467	64 402 541	55 408 158
Impôts sur les bénéfices	10 030 913	8 322 906	1 383 725	8 986 004	8 524 647
Participation des salariés	4 083 000	2 884 394	3 523	3 131 675	2 146 901
Dot. Amortissements et provisions	21 928 306	24 621 681	25 028 781	20 440 320	23 014 900
Résultat net	36 010 505	24 375 149	7 461 439	31 844 541	21 721 711
Résultat distribué	27 014 312	18 279 380	6 711 144	28 659 456	21 713 292
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	44,37	37,53	24,88	40,04	34,26
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	27,58	18,67	5,71	24,39	16,64
Dividende attribué	20,68	14,00	5,14	21,95	16,63
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 043	1 051	1 074	1 283	1 261
Masse salariale	65 393 516	63 068 887	59 881 478	70 608 742	66 159 211
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)*	37 318 950	33 004 466	29 762 326	39 667 368	37 250 236

* Les chiffres historiques ont été retraités pour y inclure l'intéressement afin de respecter le classement retenu depuis 2011.

II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024		SOCIÉTÉ : PLACOPLATRE				TABEAU 1
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIÉS ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE						
Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du C.Com.						
DIRIGEANTS ET ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ			FONCTIONS EXERCÉES ET INTÉRÊTS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS Y COMPRIS ÉTRANGÈRES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions salariées éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	DGA DG REGION EUROPE DU SUD MOA ET DG FRANCE	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur - Président du Conseil
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président
			SAINT-GOBAIN GLASS France	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			PARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PLACO	SAS	Courbevoie (92) France	Président
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SAS	Pont-à-Mousson (54) France	Président
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur
			SAINT-GOBAIN NEDERLAND BEHEER	BV	PAYS BAS	Administrateur
			SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président
			SAINT-GOBAIN MIRRORS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Administrateur
			SAINT-GOBAIN MIDDLE EAST HOLDING SAL	SAL	LIBAN	Chairman of the board
SAINT-GOBAIN GYPSUM SA DE CV	SA	Mexique	Administrateur			
Administrateur /DG depuis le 01/03/2024	Stéphane GARCIA	DG PLACOPLATRE/SG ISOVER	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 01/03/2023
			ISONAT	SAS	Mably (43) France	Président nommé le 01/03/2023
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/03/2023
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur
Administratrice nommée le 23/10/2023	Dominique LABILLOY	Directrice du développement et de l'Innovation	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			Pas d'autre mandat			
Administratrice partie en juin 2024	Mila VALJENTOVA	DIRECTRICE STRATEGIE ET ANALYSES DE MARCHÉ	Pas d'autre mandat			
			Pas d'autre mandat			
Administratrice nommée par l'AG du 16/05/2023	Mathilde HEBERT	DIRECTRICE EXPERIENCE CLIENTS ET MARKETING DIGITAL	Pas d'autre mandat			
			Pas d'autre mandat			
Administratrice partie le 21/03/2024	Margline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'Entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire
Administratrice depuis le 21/03/2024	Chloé DUMAY Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice relations sociales France et Europe	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			Pas d'autre mandat			
Administratrice depuis le 23/10/2024	Bernadette CHARLEUX	Directrice R&D Gypse / Iso / Mortiers	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice
			SAINT-GOBAIN RESEARCH (SHANGHAI)	Private Company	Chine	Director
			Ecole d'ingénieurs de LYON	Association	Lyon (69)	Administrateur et membre du bureau